

Mémoire méthodologique sur le contenu d'un audit de parc pianos :

Première partie

- Un relevé d'état de chaque instrument sera réalisé et donnera lieu à l'établissement d'une fiche technique par instrument ainsi qu'une estimation du coût de remise en état. Une base de données de l'ensemble des instruments sera constituée.
- En fonction des éléments fournis par le conservatoire un avis sera formulé sur l'adéquation des instruments au projet pédagogique formulé.
- Les conditions environnementales seront relevées.
- Un budget prévisionnel annuel d'entretien courant sera établi sur la base des éléments relevés et des informations fournies par le conservatoire. Ce budget sera formalisé sous la forme d'un tableur Excel autorisant la modulation des principaux critères par le conservatoire.
- A partir du relevé d'état de chaque instrument et de l'estimation du coût de remise en état un budget global des besoins en gros entretien, réparations ou restauration sera déterminé. Une préconisation pluriannuelle de budget sera proposée.
- Une liste des instruments dont le remplacement serait urgent sera établie, de même, une liste d'instruments dont le remplacement serait souhaitable sera également établie. Ces besoins de remplacement seront explicités.
- Une valeur à neuf du parc sera déterminée à partir de la valeur de remplacement des instruments existants et par la valeur de remplacement équivalent en cas d'arrêt de la fabrication des instruments actuels. La valeur du parc ainsi établie, rapportée à la durée moyenne d'usage choisie pour les instruments, permettra de déterminer un budget d'investissement moyen annuel.
- En fonction de l'état général du parc constaté, des suggestions d'investissement prioritaires seront proposées.
- Une estimation de la charge de travail annuelle (nombre d'heures) portant sur les travaux de maintenance courante et approfondie sera faite. A partir de l'ensemble des éléments en sa possession, le conservatoire sera à même de déterminer l'opportunité budgétaire de procéder au recrutement d'un technicien piano, accordeur/réparateur.

Seconde partie

- A partir des choix d'entretien déterminés par le conservatoire une assistance à la rédaction du cahier des charges d'entretien sera apportée. Elle consistera en une aide à la détermination des choix d'entretien et portera sur la pertinence et la cohérence de la demande, le vocabulaire technique utilisé et si besoin les modalités mises en œuvre (DPGF, partie à bons de commande et BPU)



Mémoire méthodologique sur le contenu d'un audit de parc pianos :

Troisième partie

- **En fonction des choix et des budgets de renouvellement** une assistance sera apportée quant à la connaissance des marques et la mise en place d'une grille d'analyse technique des propositions, en évitant conformément au code des marchés publics la citation de marques.

Ces trois parties sont totalement indépendantes les unes des autres.

Elles correspondent à différents moments.

Analyse du parc et aide à l'argumentation des demandes budgétaires

Rédaction d'un cahier des charges en maintenance des pianos

Rédaction d'un cahier des charges pour l'acquisition de pianos.

Peut également être proposée, une aide à l'analyse des soumissions. Toutefois cette analyse est directement conditionnée à la rédaction du cahier des charges et du règlement de la consultation.

Enfin il peut être également proposée une simple relecture technique d'un cahier des charges de maintenance ou réparation afin d'éviter des erreurs parfois importantes.

